

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 16 juin 1959

La séance est ouverte à deux heures et demie.

L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION

M. Stanton dépose le 2^e rapport du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

À PROPOS DE LA MOTION INSCRITE AUX
"PROCÈS-VERBAUX" D'AUJOURD'HUI

M. l'Orateur: Avant l'appel de l'ordre du jour, je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur un avis de motion inscrit en page 11 des *Procès-verbaux* d'aujourd'hui et qui me préoccupe un peu parce que je me demande comment nous allons en disposer. Normalement, cet avis de motion devrait être inscrit au *Feuilleton* de demain, et il s'agit de savoir à quel endroit du *Feuilleton* il doit figurer. Si nous sommes bien en présence d'une motion régulière portant sur une question de privilège, elle devrait, d'après certains précédents, figurer au *Feuilleton* de demain sous la rubrique des affaires courantes et être étudiée à ce titre.

Je songe à la faire inscrire sous la rubrique des affaires courantes au *Feuilleton* de demain; toutefois, avant qu'elle soit mise en délibération, j'aimerais obtenir l'avis de la Chambre sur la rectitude de cette façon de procéder, savoir s'il s'agit bien d'une motion régulière portant sur une question de privilège, afin qu'une décision puisse alors être rendue et que la Chambre, si cela lui convient, puisse disposer de la motion.

LA NAVIGATION

MONTRÉAL-KINGSTON—POURPARLERS AVEC LES
PILOTES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (Laurier): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Le ministre des Transports peut-il nous renseigner sur les pourparlers qui ont eu lieu récemment au sujet des pilotes de Montréal-Ottawa-Kingston? Ces pourparlers entre les fonctionnaires du ministre, les représentants de la fédération maritime et les pilotes eux-mêmes, portaient sur certains griefs à propos desquels des

questions ont déjà été posées. Le ministre peut-il nous dire quel a été le résultat de ces pourparlers et de ces négociations?

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Tout ce que je puis dire, monsieur l'Orateur, c'est que les pourparlers se poursuivent, comme l'a dit l'honorable député de Laurier, et que, d'après nous, des progrès très satisfaisants ont été accomplis.

LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONTRAT CANADIEN POUR RÉPARATION
D'AVIONS-CARGOS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hubert Badanai (Fort-William): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Production de défense. Le ministre possède-t-il des renseignements au sujet de l'adjudication à une société canadienne d'un contrat en vue de la remise en état et de la réparation de cent avions-cargos?

L'hon. Raymond O'Hurley (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, l'armée américaine a invité une compagnie canadienne à présenter des soumissions en vue de réparations aux avions-cargos. Il s'agit de la *Northwest Industries*, d'Edmonton.

L'AGRICULTURE

MIEL—ÉTABLISSEMENT ANNONCÉ D'UN PRIX
DE SOUTIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. O. White (Middlesex-Est): Je désire poser une question au ministre de l'Agriculture. Comme la récolte du miel approche, le ministre de l'Agriculture est-il en mesure d'annoncer l'établissement d'un prix de soutien pour le miel produit au Canada?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'Office de stabilisation des prix agricoles a reçu l'autorisation de fixer un prix de soutien à l'égard du miel produit au Canada et livré aux conserveries enregistrées par les producteurs au cours de la période de douze mois débutant le premier juillet 1959.

Le prix de soutien autorisé permettra à l'Office de combler la différence, s'il en est, entre le prix canadien moyen versé au producteur et le prix de base de 13½c. la livre pour le miel blanc extrait de la catégorie n° 1. Le prix autorisé de 13½c. la livre constitue un prix moyen national calculé d'après